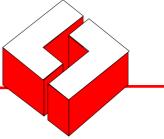
SYNDICAT NATIONAL DES INGENIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Groupement fondé en 1855



Force Ouvrière

Note aux secrétaires de section et secrétaires d'unités fonctionnelles

Copie : bureau national, commission exécutive, commission de contrôle

Copie: trésoriers

Paris, le 30 octobre 2010

Objet : Congrès national des 16 et 17 décembre 2010 – Circulaire nº : Elections des délégués nationaux et fonctionnels à la commission exécutive

PJ: – Tableaux des candidatures

- Modèle de procès verbal de dépouillement pour les élections des délégués fonctionnels

Cher(e) Camarade,

Comme rappelé dans la circulaire n°1 préparatoire au congrès, datée du 30 septembre dernier, l'année 2010 est celle du renouvellement des délégués nationaux et fonctionnels de la commission exécutive.

Les **délégués nationaux** seront élus par les représentants des sections présents au congrès. Je joins à la présente circulaire, pour rappel, la liste des candidats, qui sera également publiée dans la tribune n°1225 d'avant congrès.

Les **délégués fonctionnels** doivent être élus par les unité fonctionnelles entrant dans leur champ d'intervention (c'est-à-dire par tous les adhérents dans les services concernés). La commission exécutive a créé 3 postes de délégués fonctionnels :

- Administration centrale (élu par les adhérents des unités fonctionnelles d'administration centrale du MEEDDM)
- Services techniques centraux (élu par les adhérents dans les services techniques centraux du MEEDDM)
- Cete (élu par les adhérents dans les Cete)

Suite à l'appel de candidature lancé à la rentrée, je t'indique ci-joint les candidatures recueillies pour chacun de ces 3 postes.

Je te rappelle que seuls peuvent voter, à l'occasion de ces élections, les adhérents à jour de leur cotisation.

Afin que ces élections soient les plus représentatives possibles des adhérents en poste dans les services concernés, il convient de faire en sorte que chacun puisse apporter son suffrage. Ainsi les secrétaires d'unités fonctionnelles pourront utiliser des modalités de vote par correspondance (par courrier et/ou courriel).

Quelles que soient les modalités de vote utilisées, chaque unité fonctionnelle constituée concernée par les élections devra renvoyer le **procès-verbal de dépouillement** à la permanence pour le **6 décembre 2010**, délai de rigueur.

Les résultats des élections seront annoncés par la commission de contrôle lors du congrès le 16 décembre.

La première commission exécutive ainsi renouvelée se déroulera le jeudi 16 décembre en soirée pour l'élection du secrétaire général, du trésorier national et du trésorier national adjoint.

Bien cordialement,

Le Secrétaire Général, Thierry Latger

**** ***

Annexe 1 : Candidatures aux élections des délégués nationaux

Rappel : ces élections auront pendant le congrès.

- 1. **BLANC Sylvie**, DRIEE
- 2. CHOLIN Yves, retraité (S)
- 3. EL HAGE Abdallah, CETE de Lyon
- 4. EL MAZOUNI Clotilde, DDT d'Indre et Loire (S)
- 5. **ENEAU Bernard**, DGITM
- 6. **JANVIER Laurent**, DDT du Loiret (S)
- 7. LATGER Thierry, SNITPECT-FO (S)
- 8. MALLOT Nicolas, Communauté d'Agglomération de Montpellier (FPT)
- 9. PAILLET Pierre-Damien, Ville de Maisons-Alfort (FPT)
- 10. TELLECHEA Laurent, Secrétariat Général du MEEDDM (S)
- (S): candidat sortant

(FPT) : candidat au titre des ingénieurs en poste dans la fonction publique territoriale

Annexe 2 : Candidatures aux élections des délégués fonctionnels

Rappel : chaque unité fonctionnelle doit organiser un scrutin pour l'élection du délégué fonctionnel qui la concerne et transmettre le PV de dépouillement à la permanence pour le 6 décembre.

Délégué fonctionnel	Candidat	Affectation
Cete	GANAYE Arnaud	Cete Nord Picardie
Services techniques centraux	LABORIE Vanessya	CETMEF
Administration centrale	VACHET Eric	DGITM

Annexe 3 : Modèle de procès verbal de dépouillement

SNITPECT – FO	ANNEE 2010
Nom du service :	
Election des délégués fonctionnels à	la commission exécutive
PROCES-VERBAL DE DEPOUILL	EMENT DU SCRUTIN
L'an 2010 , le	à la commission exécutive
Nombre d'inscrits	
Nombre de votants (A)	
Bulletins blancs ou nuls (B)	
Suffrages valablement exprimés (A) – (B)	
ONT OBTENU : Nom du candidat	Résultat
	voix
	voix
Les membres de la commission de dépouillement du scr leur cotisation nationale et locale : SIGNATURES	rutin attestent que les inscrits sont à jour de

A transmettre à la permanence du SNITPECT (par courrier : 11, rue Meslay 75 003 PARIS ; par fax : 01 42 72 05 67 ou par courriel : snitpect@snitpect.fr) avant le 6 décembre 2010 délai de rigueur

Annexe 4 : Erratum à la circulaire n°1 du 30 septembre 2010

4/ Délégués des sections au congrès

Remplacer: « (adhérents à jour de leur cotisation 2008 à l'ouverture du congrès) » par « (adhérents à jour de leur cotisation 2010 à l'ouverture du congrès) »